

Polémiques autour de Noël

1 - Le Père Noël n'a pas eu la vie facile !

Depuis 354, les catholiques fêtent la naissance de Jésus le 25 décembre pour détrôner les fêtes païennes du solstice d'hiver.

Pendant longtemps, la fête des enfants est le 6 décembre, à la saint Nicolas. Les catholiques abolissent saint Nicolas au profit de « l'enfant Jésus », puis c'est le « Bonhomme Noël » laïque qui apparaît.

2 - On a brûlé le père Noël !

Le 23 décembre 1951 à Dijon, l'église catholique envoie le père Noël au bûcher

Pour rappeler que dans la tradition chrétienne, c'est l'enfant Jésus qui apporte les cadeaux, et que c'est à lui que doit revenir la gratitude des enfants, une effigie du père Noël haute de deux mètres cinquante, faite de fil de fer et de papier rouge et blanc, est brûlée devant plus de deux cents enfants des paroisses sur le parvis de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

Le fait divers prend un retentissement national, fait la une de « **France Soir** », et devant une consternation générale, les autorités laïques de la ville sont obligés d'improviser la résurrection du barbu sur les toits de l'hôtel de ville de Dijon quelques heures après son immolation.

3 - Au nom de la laïcité, une crèche de Noël interdite sur la place d'un village - Rédigé le 07/12/2010

C'est en octobre 2008, que le conseil municipal a décidé d'installer une crèche de Noël, sur la place de Montiers, dans l'Oise.

Claude Debaye avait contesté cette décision et déposé une requête près du tribunal administratif d'Amiens, au nom de loi de 1905 et du principe de laïcité. En novembre dernier, le tribunal lui a donné raison, et a demandé que la crèche ne soit pas installée dans l'espace public.

Pour Claude Debaye, "la laïcité ne s'aménage pas" et "il faut traquer ses atteintes partout où elles se trouvent. La religion doit rester dans le domaine du privé".

4 - Pas de Père Noël dans une école du Loiret publié le 05/12/2012 dans l'Express

Le Père Noël met-il en péril la laïcité ? C'est en tout cas le point de vue de la directrice de l'école maternelle du Grand-Clos de Montargis qui a supprimé la venue du Père Noël à l'école " afin de respecter les différentes croyances".

Une décision qui suscite la polémique. Selon l'inspection académique de Montargis, la décision de la directrice relève de la "maladresse". Le changement de programme serait lié à des "raisons financières et pédagogiques".

Le maire a d'ailleurs envoyé hier une lettre à l'inspection académique ainsi qu'à la fameuse directrice, en rappelant qu'à ses yeux, le Père Noël n'avait aucune connotation religieuse. Et c'est vrai que le bonhomme rouge à la barbe rouge est une tradition païenne.

